

## Séance extraordinaire du comité exécutif du lundi 24 mars 2014

## ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

10 - Sujets d'ouverture

**10.001** Ordre du jour

CE <u>Direction générale</u>, <u>Direction du greffe</u>

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

## 20 - Affaires contractuelles

**20.001** Entente

CM <u>Infrastructures transport et de l'environnement , Direction des transports</u> - 1144368002

Conclure une entente avec BIXI MONTRÉAL, organisme à but non lucratif, afin de lui confier la gestion du système de vélo en libre-service sur le territoire de Montréal et autoriser une dépense de 4 984 166 \$ à cet effet, le tout étant toutefois conditionnel à l'acquisition par la Ville des actifs nécessaires au fonctionnement du système de vélo en libre-service 2) Alternativement à l'acquisition des actifs prévus à la résolution CM14 0175, le cas échéant, approuver la prise en paiement de tous les actifs de SVLS 3) Conclure une entente de subvention en faveur de BIXI MONTRÉAL et autoriser une dépense de 165 000 \$ à cet effet 4) Conclure un contrat de prêt pour un montant de 460 000 \$ à BIXI MONTRÉAL et conclure une convention d'hypothèque afin d'en garantir le remboursement, le tout étant toutefois conditionnel à l'acquisition par la Ville des actifs nécessaires au fonctionnement du système de vélo en libre-service 5) Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2014) (14-006), aux fins d'y insérer les tarifs applicables aux abonnements et à l'utilisation des vélos en libre-service BIXI 6) Approuver trois nominations qui découlent de l'entente de gestion entre la Ville et BIXI MONTRÉAL

## 70 - Autres sujets

70.001 Levée de la séance

CE <u>Direction générale</u>, <u>Direction du greffe</u>

Levée de la séance